

AVENIR

Un projet pour notre *territoire*

L'Agglomération s'est dotée d'un plan d'action qui a trait à de nombreux domaines conjuguant le bien-vivre et le développement de Lorient Agglomération.

Le conseil communautaire a voté le 9 novembre dernier le projet de territoire, un document qui trace un cap pour les années à venir et fixe un cadre de référence des politiques publiques à mettre en œuvre. Ce projet balaie toutes les thématiques qui ont trait au développement du territoire et à l'amélioration de la vie quotidienne de ses habitants. On y parle aussi bien logement, transports, économie, emploi qu'alimentation locale, culture, sport ou encore santé.

Ce projet de territoire est le fruit d'une large concertation qui a dépassé les frontières institutionnelles habituelles en y associant les citoyens et les forces vives du territoire. Vous avez été plus de 1 000 à contribuer sur la plateforme www.imaginetonterritoire.bzh et 650 à faire une proposition concrète d'action. Parallèlement, de nombreux ateliers ou entretiens ont été réalisés avec les élus des communes et les acteurs sociaux-économiques comme le conseil de développement, l'Université, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie, le Centre des jeunes dirigeants...

Le projet de territoire se structure autour de cinq axes

- 1 Vivre ensemble :** un territoire solidaire, accueillant et cultivant un art de vivre « à la lorientaise »
- 2 Rayonner :** un territoire d'emplois et d'opportunités
- 3 Transformer :** un territoire engagé dans sa transition écologique
- 4 Équilibrer :** un territoire aménagé pour la qualité de vie de tous
- 5 Coopérer :** un territoire acteur du rééquilibrage de la Bretagne

De ces cinq axes se déclinent 15 enjeux majeurs et plus de 50 actions. La plupart de ces actions sont partagées par toutes celles et tous ceux qui ont été consultés. On peut citer la valorisation des productions alimentaires locales, la modernisation des infrastructures maritimes, l'adaptation de l'offre de formations en lien avec les besoins du territoire, le renforcement des transports collectifs, l'accroissement des énergies renouvelables ou encore l'accompagnement des habitants dans la formation au numérique.



INTERVIEWS

« Il y aura un *avant* et un *après* »

Fabrice Loher, le Président de Lorient Agglomération, explique les enjeux et les objectifs du projet de territoire adopté le 9 novembre dernier par le conseil communautaire.

En quoi le projet de territoire est-il un moment si important pour le Pays de Lorient ?

C'est le premier acte fort du mandat. L'objectif est de structurer les actions de Lorient Agglomération sur le long terme. C'est une feuille de route stratégique, fixant de grands enjeux, qui pourront se décliner en actions concrètes et crédibles tout au long du mandat. Mais surtout, elle implique l'ensemble des acteurs intéressés par le développement du territoire. Tous les projets ne peuvent pas être menés uniquement par Lorient Agglomération. Si je prends l'exemple des transports, leur amélioration ne viendra pas seulement de la performance du ré-



Fabrice Loher, Président de Lorient Agglomération, maire de Lorient

seau de bus. L'aménagement des pistes cyclables est avant tout de la responsabilité des communes et la desserte des trains régionaux celle du Conseil régional. Lorient Agglomération jouera alors plus un rôle d'impulsion, de facilitateur, de coordinateur ou d'accompagnement. Mais en affirmant que nous voulons re-

“ **Trois piliers : l'attractivité économique, la transition écologique et l'aménagement du territoire** ”

penser les mobilités du quotidien, nous nous fixons un cap qui peut être partagé par tous les acteurs concernés par cette politique publique. De manière générale, les objectifs inscrits dans le projet de territoire sont une référence pour toutes les actions à venir. Il faudra à chaque décision se poser la question de savoir si elle répond à tel ou tel objectif.

©Nicolas Saint-Maur

Quels sont les grands enjeux identifiés dans ce projet de territoire ?

Les grands enjeux, je les avais énumérés lors de mon investiture. Ils n'ont pas changé. Notre action reposera sur trois piliers : l'attractivité économique afin de répondre aux défis de l'emploi et du pouvoir d'achat mais aussi du financement de nos politiques publiques, la transition écologique et l'aménagement du territoire afin de prendre en compte les équilibres entre littoral et rural, est et ouest, et affirmer la solidarité entre les communes. La création d'une filière hydrogène est une bonne illustration d'une action qui répond à ces enjeux puisqu'elle répond à la fois à la volonté de décarboner les transports publics –

c'est la transition écologique –, et à l'appui à un secteur d'excellence qui inclut l'éolien offshore – c'est l'attractivité économique. Dans les contributions et les enquêtes, il apparaît clairement que le transport et le logement sont les deux premières préoccupations des habitants, avant même l'économie et l'emploi, nous devons en tenir compte.

Quelle leçon tirez-vous de la large concertation qui a conduit à l'élaboration de ce projet ?

Ce qui est évident en écoutant les habitants, c'est qu'ils sont fiers de leur territoire, qu'ils aiment vivre ici et qu'ils sont conscients de bénéficier d'un cadre de vie

privilegié. C'est une force pour mener des objectifs ambitieux. Car ce projet sera évidemment construit avec les forces vives du Pays de Lorient. Favoriser les circuits courts et l'alimentation locale, ça se fait avec les producteurs, les distributeurs mais aussi les consommateurs. Si tout le monde y croit et joue le jeu, nous réussirons collectivement. Je suis d'ailleurs très optimiste quant à la mise en œuvre des actions contenues dans le projet de territoire car je pense que 80 % d'entre elles sont partagées par tout le monde et les personnes qui ont été consultées, notamment les acteurs socio-économiques, parlent déjà du « coup d'après ».

« UN ÉTAT D'ESPRIT QUI A CHANGÉ »

Marc BOUTRUCHE, 3^e vice-président chargé de l'habitat, du logement, du foncier et du projet territorial, maire de Quéven



©Nicolas Saint-Maur

« Ce projet de territoire a été construit en élargissant la base politique traditionnelle aux forces vives du territoire : élus municipaux, acteurs économiques, associations, citoyens, pour qu'il soit partagé par le plus grand nombre. Plus d'un millier de contributeurs, dans toute leur diversité, ont ainsi participé à son élaboration en exprimant leur perception du territoire et en suggérant des actions répondant à leurs attentes. Ce qui est remarquable, c'est que nous avons décloisonné les frontières communales. Nous avons raisonné bassin de vie tout

comme le font les habitants qui habitent, travaillent, font leurs courses et profitent de leur temps libre sur plusieurs communes de l'agglomération. Nous avons su collectivement en revenir, au fond, à l'essentiel : comment bien vivre au quotidien, et le plus important : ensemble ! Il faut maintenant mettre en œuvre concrètement ce projet avec tous les acteurs et les habitants du territoire. Il est évident que nous serons amenés à faire un bilan régulier des actions menées afin de vérifier qu'elles correspondent aux objectifs fixés. »

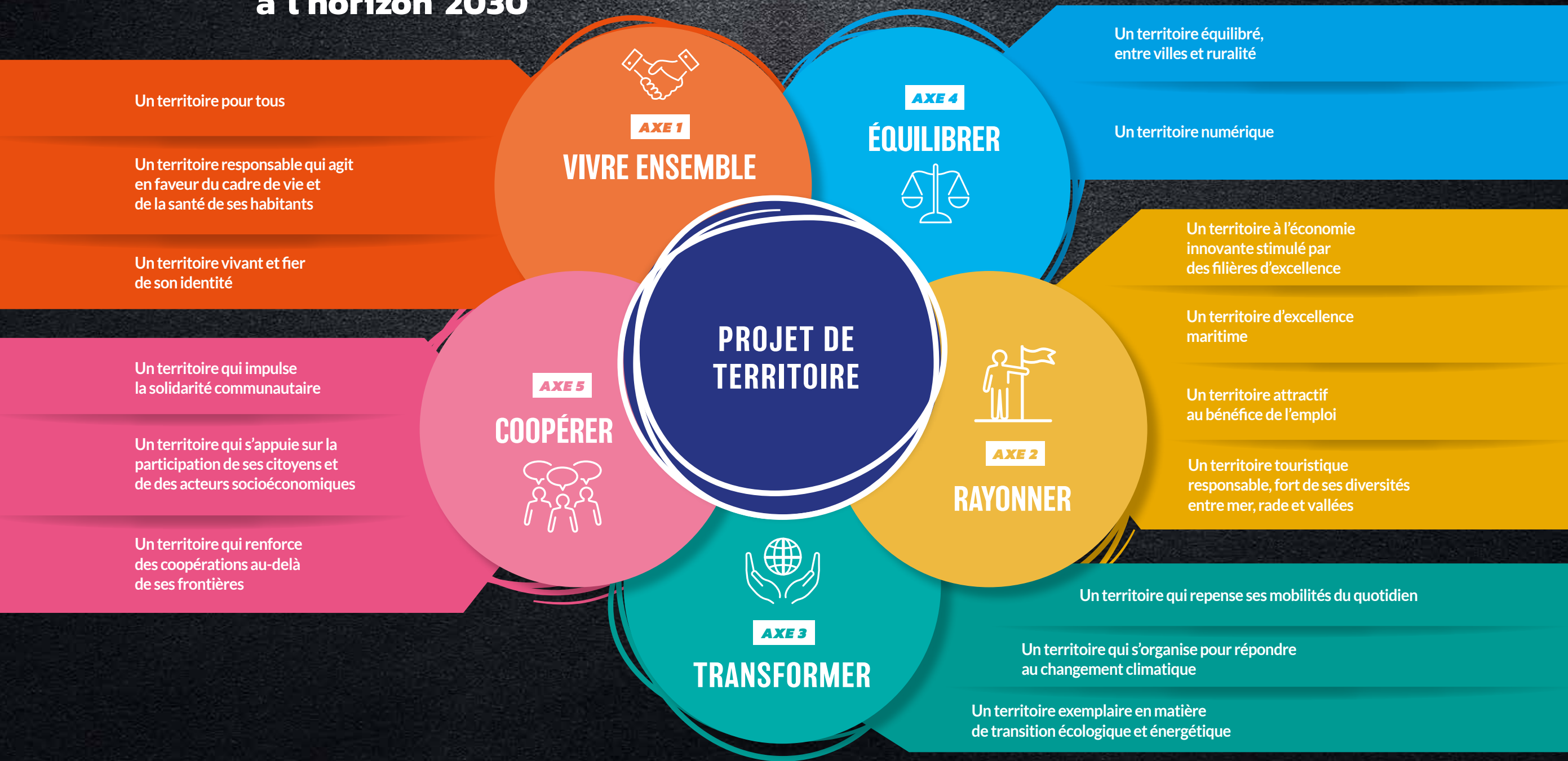


©Hervé Cohannet

TERRITOIRE

5 axes et 15 enjeux stratégiques pour guider l'intervention publique à l'horizon 2030

- **VIVRE ENSEMBLE** : un territoire solidaire, accueillant et cultivant un art de vivre « à la lorientaise »
- **RAYONNER** : un territoire d'emplois et d'opportunités
- **TRANSFORMER** : un territoire engagé dans sa transition écologique
- **ÉQUILIBRER** : un territoire aménagé pour la qualité de vie de tous
- **COOPÉRER** : un territoire acteur du rééquilibrage de la Bretagne



Des objectifs *concrets* qui couvrent tous les aspects de la vie des habitants et du développement du territoire

Les Nouvelles ont choisi de vous présenter une action par enjeu afin de vous faire une idée de l'ambition du projet de territoire dont la version complète est consultable sur www.lorient-agglo.bzh



UN TERRITOIRE POUR TOUS

OBJECTIFS

Promouvoir un habitat pour tous

Le parc de logements doit être diversifié pour assurer à la fois l'accueil des jeunes actifs, l'adaptation à l'évolution des ménages et l'hébergement des personnes âgées et des personnes dépendantes. Il convient d'offrir une variété de logements adaptés et accessibles à tous en termes de coût, de taille et de localisation. Au final, il s'agit de garantir une répartition équilibrée et équitable de l'offre de logements sur le territoire. Dans cette logique, des outils de régulation des prix de l'immobilier doivent être mis en œuvre, en s'appuyant, par exemple, sur un office foncier solidaire (OFS) et les dispositifs de loyers abordables et de prix encadrés. Les formes d'habitat sont à repenser afin de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, et de garantir un accès aux logements pour les étudiants et les jeunes actifs.

UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ DE SES HABITANTS

OBJECTIFS

Renforcer l'accès à une alimentation locale de qualité

Le territoire bénéficie d'un secteur agricole dynamique et central sur lequel s'appuyer pour renforcer l'accès de tous

à une alimentation locale de qualité. La restauration collective et les procédures d'achat public apparaissent comme des leviers efficaces et essentiels pour valoriser les productions locales. L'installation en proximité de boutiques de producteurs, de marchés locaux, la création de maisons de l'alimentation participeront pleinement à la satisfaction de cet objectif. La démarche globale doit être accompagnée par l'éducation à l'alimentation à destination de tous les publics, notamment les plus jeunes.

UN TERRITOIRE VIVANT ET FIER DE SON IDENTITÉ

OBJECTIFS

Favoriser l'accès à la pratique des sports

La diversité des lieux et équipements sportifs doit être valorisée notamment par la mutualisation et la création d'équipements adaptés aux pratiques, pertinemment répartis sur le territoire. Cela pourra passer par la diffusion et la promotion des offres sportives, notamment au moyen de portails numériques dédiés et de publications centralisant l'information. Le soutien aux pratiques émergentes, comme les sports urbains ou de glisse, constitue un axe important de développement. Enfin, l'accompagnement des sports de haut niveau est un vecteur de valorisation de la dynamique et du rayonnement du territoire.



AXE 2 RAYONNER

UN TERRITOIRE À L'ÉCONOMIE INNOVANTE, STIMULÉ PAR SES FILIÈRES D'EXCELLENCE

OBJECTIFS

Accompagner et dynamiser le développement économique

Il faut valoriser les productions et savoir-faire locaux, accompagner le développement d'activités innovantes mais également faciliter l'installation, la reprise et la transmission d'entreprises (artisanales, industrielles, agricoles, tertiaires...), accompagner les restructurations industrielles. Chef de file avec la Région en matière

de développement économique, Lorient Agglomération veillera à structurer une organisation territoriale plus simple et plus efficiente à destination des chefs d'entreprise et des porteurs de projet, pour faciliter l'accès à l'information et aux services dont ils ont besoin. La création d'espaces de travail « agiles », tels que les espaces de co-working, fab labs, tiers-lieux... déployés sur tout le territoire, est un atout à consolider, tout comme les réserves foncières nécessaires pour anticiper les besoins à venir.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BÉNÉFICE DE L'EMPLOI

OBJECTIFS

Renforcer l'attractivité des métiers du territoire

Les liens entre la formation et le monde professionnel doivent être facilités et renforcés : le développement d'une offre locale de formations, de l'apprentissage à l'enseignement supérieur, adaptée aux besoins des entreprises et activités locales, trouve ici toute sa pertinence. L'alternance, l'apprentissage, les parrainages, les passerelles avec le monde du travail sont autant de dispositifs à valoriser et à faire connaître à la fois aux employeurs et aux jeunes, et à toutes les personnes en reconversion professionnelle. L'enjeu est d'autant plus important pour certains secteurs stratégiques ou en tension de l'économie du territoire, comme la pêche, l'agriculture ou la réparation navale.



UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE MARITIME

OBJECTIFS

Construire le port de demain

La modernisation des ports de la rade doit leur permettre de réaliser leur transition écologique et leur révolution numérique, pour en faire de véritables ports durables connectés sur le monde. En lien avec la Région Bretagne, il faut soutenir et accélérer l'investissement dans les infrastructures et équipements portuaires (augmentation des capacités d'accueil des ports, à terre et à flot), pour les moderniser et les adapter à l'évolution des besoins d'exploitation et aux exigences environnementales. Il convient ainsi d'investir dans l'innovation en matière d'outils de production et de conception des navires comme la décarbonation des navires ou la transformation et valorisation des produits de la mer.



UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE, FORT DE SES DIVERSITÉS ENTRE MER, RADE ET VALLÉES

OBJECTIFS

S'adapter au tourisme d'aujourd'hui

L'évolution des attentes des touristes nécessite une stratégie claire et partagée, portée par l'Agglomération avec les acteurs privés. L'enjeu est double et consiste à : concilier le nécessaire développement économique avec la préservation de l'environnement et du cadre de vie ; dépasser le cadre du tourisme balnéaire estival, et s'orienter vers un tourisme qui essaime à l'année sur l'ensemble du territoire. Il s'agira d'améliorer les conditions d'accueil en diversifiant l'offre d'hébergements touristiques, avec une vigilance particulière sur la concurrence des offres de location de courte durée.

AXE 3 TRANSFORMER

UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN



OBJECTIFS

Répondre aux besoins de mobilité du quotidien

La densification de la desserte TER du territoire est la réponse la plus structurante à l'engorgement du réseau routier. Les interconnexions entre modes de transport sont à améliorer par la **création de pôles d'échanges, facilitant l'accès aux transports en commun** (train, lignes express de bus, autre type de transport en site propre, bateaux transrade) et le report vers le vélo ou la marche à pied. **Le réseau de transport collectif du territoire doit être mis à niveau** pour s'adapter aux évolutions des besoins, notamment pour la desserte des zones d'emploi et d'enseignement. L'optimisation des cadences, une meilleure coordination avec les établissements scolaires, la qualité d'accueil des usagers sont autant d'actions qui amélioreront l'offre de transport collectif et faciliteront son accès.

UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIFS

Accompagner la transition des productions de la pêche et de l'agriculture

Le secteur de la pêche doit être accompagné dans la décarbonation de sa flotte de navires et la conservation des ressources halieutiques. Plusieurs outils seront disponibles à moyen et long terme à travers les projets structurants **d'énergies marines renouvelables et de production d'hydrogène vert**. De même, la filière agricole doit être soutenue dans la poursuite de ses objectifs de transition vers **une agriculture plus orientée vers les productions raisonnées et biologiques** : la valorisation des produits passe par le développement d'équipements locaux de transformation (légumeries, cuisines centrales), la facilitation des circuits courts, et une politique d'achat public en leur faveur.

UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIFS

Améliorer les performances énergétiques des bâtiments

Le recours aux énergies renouvelables, réutilisables et mutualisables (réseaux de chaleur, installations partagées, portages associatifs) doit être privilégié. Le projet de territoire ambitionne ainsi de promouvoir des modes constructifs innovants, dans le respect des nouvelles exigences

environnementales et énergétiques. L'écoconstruction est un levier de premier ordre : il s'agit d'**encourager l'utilisation de matériaux biosourcés** et à faible impact écologique, de mobiliser les acteurs du territoire en ce sens, et de s'appuyer sur les réseaux locaux d'innovation et de Recherche et Développement (Université et laboratoires). L'accompagnement de la rénovation thermique de l'ancien est également une action à encourager.

AXE 4 ÉQUILIBRER

UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, ENTRE VILLES ET RURALITÉ

OBJECTIFS

Assurer la proximité des services publics

Il convient de s'assurer d'une répartition équilibrée d'accès de proximité aux services, grâce à une nouvelle organisation autour des pôles de centralités. **Le projet de territoire redéfinit la place de l'Agglomération** : celle-ci est une organisation administrative des communes au service des habitants. Elle doit s'adapter pour être davantage présente sur le territoire, en lien avec les communes qui peuvent, réciproquement, mettre leurs moyens à disposition. Les maisons de services publics constituent un outil pertinent, complété par la numérisation responsable des démarches, afin de ne pas exclure les personnes éloignées du numérique.



UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

Accompagner la transition numérique

S'il est essentiel, dans un monde hyperconnecté, de favoriser et promouvoir les innovations numériques, il convient de **veiller à la fracture numérique**. Il s'agit donc d'accompagner et former les usagers, notamment en animant et soutenant le tissu associatif, pour leur redonner confiance dans le numérique et l'accès aux offres

de services existantes. Sur le plan économique, l'usage du numérique dans les entreprises et les services publics est à soutenir et faciliter, par le recours aux plates-formes virtuelles d'achats dématérialisés (e-commerce local, dispositifs de click-and-collect), **le soutien à l'innovation numérique ou encore à l'insertion professionnelle des jeunes**.

AXE 5 COOPÉRER

UN TERRITOIRE QUI IMPULSE LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS

Faciliter les coopérations entre communes

Les relations entre communes elles-mêmes doivent répondre de la même intention que les relations entre agglomération et communes. L'intensification de leurs collaborations est à privilégier, **pour favoriser les mutualisations de matériels et équipements** (sport, culture, restauration collective...), partager les expériences et bases documentaires, créer des liens et synergies entre projets communaux. La mutualisation des équipements et matériels, déjà opérationnelle entre communes et acteurs associatifs, est à faciliter et renforcer pour favoriser l'accès aux offres sportives et culturelles, par exemple.



UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS

Impliquer les citoyens dans la définition des politiques publiques

Les bases de la confiance réciproque entre élus, acteurs socio-économiques et citoyens reposent sur la transparence et la diffusion de l'information. **L'implication des usagers et acteurs socio-économiques** dans la réflexion, la co-construction et l'évaluation des projets structurants est un préalable à leur acceptation et leur réussite. La mise en œuvre de parcours usagers et de comités de suivi est une première réponse, complétée par le recours à des méthodes d'évaluations des actions fondées sur des indicateurs objectifs. La réciprocité est également de mise, et doit se traduire par **un engagement des acteurs socio-économiques au côté des institutions publiques**.



UN TERRITOIRE QUI RENFORCE DES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

OBJECTIFS

S'affirmer comme le 3^e pôle breton

Le positionnement du territoire doit lui permettre de se faire reconnaître comme le 3^e pôle de la région Bretagne, avec les métropoles rennaise et brestoise, en valorisant ses singularités : **un territoire à taille humaine, de proximité, de solidarité, de spécificités économiques et d'innovations**. L'enjeu consiste à peser dans l'équilibre territorial de la Bretagne afin de pouvoir bénéficier d'un effet d'entraînement pour porter collectivement les projets territoriaux auprès du Département, de la Région et de l'État.